

tenue sous la présidence de Monsieur GIRAUD, assisté(e)
de Madame BEYLS et Monsieur HUET, Conseillers
En présence de Madame CHATAL, Rapporteuse publique
Monsieur VIEL, Greffier

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2316646	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + obligation de quitter le territoire français (OQTF 3 mois) dans un délai de 30 jours + fixation du pays de retour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Chadai Milosti Gospoda	Maître YEMENE TCHOUATA Emerand
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
02)	DOSSIER N° 2317108	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté en date du 26-10-2023 par lequel le Préfet de Maine et Loire a refusé la demande de titre de séjour, lui a fait obligation de quitter le territoire français sans délai, a fixé le pays de renvoi et a prononcé une interdiction de retour pour une durée de 18 mois + annulation de l'arrêté en date du 07-11-2023 par lequel le Péfet de Maine et Loire l'a assigné à résidence pour une durée de 6 mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Haiwei	Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
03)	DOSSIER N° 2317115	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté en date du 26 octobre 2023 par lequel le préfet de Maine-et-Loire a refusé sa demande de titre de séjour, lui a fait obligation de quitter le territoire sans délai, a fixé le pays de renvoi, et a prononcé une interdiction de retour pour une durée de dix-huit mois + annulation de l'arrêté en date du 7 novembre 2023 par lequel le préfet de Maine-et-Loire l'a assignée à résidence pour une durée de six mois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . EPOUSE . Jianfei	Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	

09 heures 15

04)	DOSSIER N° 2317182	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	Refus de séjour et obligation de quitter le territoire français (OQTF) avec un délai de 30 jours	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Ibrahim	Maître SOUIDI Eizer
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
05)	DOSSIER N° 2105613	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	Naturalisation (ajournement 2 ans) - décision du 17 mars 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Télesphore	Maître BREAN Cédrik (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
06)	DOSSIER N° 2106704	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	Naturalisation (ajournement 2 ans) - décision du 28 octobre 2020, AJ demandée le 3 septembre 2020, décision d'AJ totale du 22 avril 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . ARMEN	Maître WOLDANSKI Nicolas
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
07)	DOSSIER N° 2108082	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	Naturalisation - ajournement à 2 ans à compter du 07/01/2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Roua	Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

09 heures 15

08)	DOSSIER N° 2108802	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	NATURALISATION - Décision d'ajournement à 2 ans	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Ornella	Maître CABARET Oriane
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
10)	DOSSIER N° 2110069	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	Naturalisation - décision implicite	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . FATIA	Maître DECAUX Séverine
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
11)	DOSSIER N° 2103371	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET
Titre de l'affaire	naturalisation (rejet)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . EP. . Ghina	Maître DUJONCQUOY Anne
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
12)	DOSSIER N° 2114150	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET
Titre de l'affaire	Naturalisation (ajournement 3 ans) - décision du Ministre de l'Intérieur du 19 octobre 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Zeki	Maître PENET Julie
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

09 heures 15

13)	DOSSIER N° 2202788	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET
Titre de l'affaire	Décision d'irrecevabilité de refus de titre de séjour.	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . MOUSSA	Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
14)	DOSSIER N° 2203292	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET
Titre de l'affaire	Naturalisation (ajournement à 2 ans)	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Madame . Nelly Raissa	Maître BARBOT-LAFITTE Caroline (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
15)	DOSSIER N° 2212819	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois	
Nom des parties		Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Thierno Moussa	Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

Arrêté le 07/11/2024
Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur GIRAUD, assisté(e)
de Madame BEYLS et Monsieur HUET, Conseillers
En présence de Madame CHATAL, Rapporteure publique
Monsieur VIEL, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2102538	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	Contestation arrêté du 14 septembre 2020 DP4922320A0049 de non opposition à une déclaration préalable par le Maire de la commune de MÛRS ERIGNE	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	. Monsieur . Philippe Monsieur . Benoît Madame . Sylvia . Luc	ORATIO ANGERS (Cour) ORATIO ANGERS (Cour) ORATIO ANGERS (Cour) ORATIO ANGERS (Cour) ORATIO ANGERS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE MURS ERIGNE CELLNEX FRANCE	LEX PUBLICA (Cour) Maître HAMRI Katam
Intervenant	BOUYGUES TELECOM	Maître HAMRI Katam
02)	DOSSIER N° 2104015	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	Contre la décision de la commune de Sainte Flaive des Loups de refus d'indemnisation du préjudice subi par les époux . suite à la vente de leur terrain à la commune - décision du 18 février 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Joël Madame . Catherine	SELARL ARKAJURIS SELARL ARKAJURIS
Défendeur	COMMUNE DE SAINTE FLAIVE DES LOUPS	ATLANTIC JURIS

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2104288	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	Contestation rejet recours gracieux contre permis de construire n°PC4900720Z0148 accordant à Mme . et M. . la possibilité de construire une maison individuelle sur un terrain sis . à ANGERS - décision implicite intervenue le 17 février 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . BENOIT	Maître DE BAYNAST Geoffroy
Défendeur	COMMUNE D'ANGERS Monsieur et Madame . Nicolas et Florence	LEX PUBLICA (Cour) Maître HUGEL Patrice
04)	DOSSIER N° 2106389	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	décision de non-opposition à la déclaration préalable n° DP05321620M0014 délivrée le 21 janvier 2021 à la société PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES pour la réalisation d'un pylône de radiotéléphonie mobile	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . David	Maître BIDAULT Laurent
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-FRAIMBAULT DE PRIERES PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES	CABINET COUDRAY Maître HAMRI Katam
Intervenant	SOCIETE BOUYGUES TELECOM	Maître HAMRI Katam
05)	DOSSIER N° 2106777	RAPPORTEURE: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	Contestation d'un refus de bourse 2021-2022	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Vincent Jean Marie Léon	Monsieur . Vincent Jean Marie Léon
Défendeur	RECTRICE DE L'ACADEMIE DE NANTES	

10 heures 00

06)	DOSSIER N° 2112872	RAPPORTEUR: Madame Mathilde BEYLS
Titre de l'affaire	Contestation non-opposition à la déclaration préalable n°DP8506721F0028 accordant à la société Phoenix France Infrastructures la possibilité de construire une antenne relai de téléphonie mobile sur un terrain sis ., sur le territoire de la commune de Cheffois	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . David Madame . Colette Monsieur et Madame . Jean-Marc et Virginie Monsieur . Alain Madame . Audrey Monsieur . François Madame . Claude	Maître CATRY Théodore Maître CATRY Théodore Maître CATRY Théodore Maître CATRY Théodore Maître CATRY Théodore Maître CATRY Théodore Maître CATRY Théodore
Défendeur	COMMUNE DE CHEFFOIS PHOENIX FRANCE INFRASTRUCTURES	Maître SARDAY Anne-Sophie Maître HAMRI Katam
Intervenant	BOUYGUES TELECOM	Maître HAMRI Katam
07)	DOSSIER N° 2104255	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET
Titre de l'affaire	décision de non-opposition à la déclaration préalable n°DP08508920Y0079 prise par le maire de la commune de La Ferrière concernant la construction par la société Orange Unité Pilotage Réseau Ouest d'un pylône support d'antennes sur un terrain sis ., cadastré ZX 77 - décision du 15 février 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	MFR CFA IFACOM	SELARL PUBLI-JURIS
Défendeur	COMMUNE DE LA FERRIERE ORANGE UNITÉ PILOTAGE RÉSEAU OUEST	ATLANTIC JURIS FRECHE & ASSOCIES (Cour)

10 heures 00

08)	DOSSIER N° 2106475	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET
Titre de l'affaire	Contestation rejet du recours gracieux contre la non-opposition à la déclaration préalable n°DP04935320T0180 autorisant l'installation d'une antenne relais de radiotéléphonie sur un terrain sis . à Trélazé	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame . Geoffroy	SELARL LEXCAP ANGERS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE TRELAZE	LEX PUBLICA (Cour)
	CELLNEX SAS	Maître HAMRI Katam
Intervenant	SOCIÉTÉ BOUYGUES TÉLÉCOM	Maître HAMRI Katam

09)	DOSSIER N° 2111014	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté de non-opposition à déclaration préalable n°DP05309721M2018 du 31 mars 2021 du maire d'Evron pour l'implantation d'une antenne relais par le SAS Free Mobile au lieu dit La maison Rouge , rejet implicite du recours gracieux formé le 1er juin 2021	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame . Gilles	Maître LUSTEAU Marie-Bénédicte
Défendeur	COMMUNE D'EVRON	
	SAS FREE MOBILE	PAMLAW - AVOCATS

10 heures 00

10) **DOSSIER N° 2113313** **RAPPORTEUR: Monsieur François HUET**

Titre de l'affaire Contestation de la décision de non opposition à la déclaration préalable n°DP4935321T0142 du 23 juillet 2021 présentée par la société CELLNEX SAS en vue de la construction de relais de radiotéléphonie sur un terrain sis ., sur le territoire de la commune de Trélazé

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Etienne	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Madame . Pascale	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Monsieur . Vincent	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Madame . Catherine	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Monsieur . Bertrand	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Monsieur . Philippe	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Madame . Delphine	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Monsieur . Jean-Christophe	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Madame . Marie-Hélène	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Monsieur . Christophe	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Madame . Luzia	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Madame . Béatrice	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Monsieur . Rémi	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
	Madame . Laurence	AVOCATS CONSEILS REUNIS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE TRELAZE	LEX PUBLICA (Cour)
	CELLNEX SAS	Maître HAMRI Katam
Intervenant	BOUYGUES TELECOM	Maître HAMRI Katam

10 heures 00

11)	DOSSIER N° 2113598	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET
<hr/>		
Titre de l'affaire	Contestation de la décision du 18 août 2021 de non-opposition à la déclaration préalable n°DP04905021A0157 déposée par la société ORANGE UPR OUEST en vue de la construction d'un pylône de téléphonie mobile et d'une clôture sur un terrain sis route de Saint Mathurin - Brissac-Quincé, sur le territoire de la commune de Brissac Loire Aubance	
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	Monsieur . ROGER	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . MONIQUE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . DOMINIQUE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . CATHERINE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . ALEXANDRE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . CELINE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . YVES	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . FRANCOISE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . ERIC	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . GWENDOLINE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . STEPHANE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . KATIA	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . MARIE-FRANCOISE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . RAYNALD	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . CHRISTIANE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . MICHEL	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . MARIE-CLAIRE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . FRANCOIS	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . PHILIPPE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . ANDREE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Monsieur . PASCAL	Maître TAUGOURDEAU Sandrine
	Madame . PASCALE	Maître TAUGOURDEAU Sandrine

	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	COMMUNE DE BRISSAC LOIRE AUBANCE ORANGE UPR OUEST	SELARL LEXCAP ANGERS (Cour) CABINET GENTILHOMME (Cour)
12)	DOSSIER N° 2200506	RAPPORTEUR: Monsieur François HUET

Titre de l'affaire Annulation de la décision DP04935321T0218 du 29 novembre 2021 du maire de Trélazé de non-opposition à déclaration préalable de la Société Cellnex pour le projet d'installation d'infrastructures et d'équipements de radiotéléphonie mobile sur un terrain situé . à Trélazé

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur ou Madame . Geoffroy et Cécile	SELARL LEXCAP ANGERS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE TRELAZE CELLNEX SAS	LEX PUBLICA (Cour) Maître HAMRI Katam
Intervenant	BOUYGUES TELECOM	Maître HAMRI Katam

Arrêté le 07/11/2024
Le président du tribunal

